

La compagnie hôpital 2/1 dans le cadre de l'engagement CORONA 20

Autor(en): **Ripper, Johann**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2020)**

Heft 5

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-913912>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

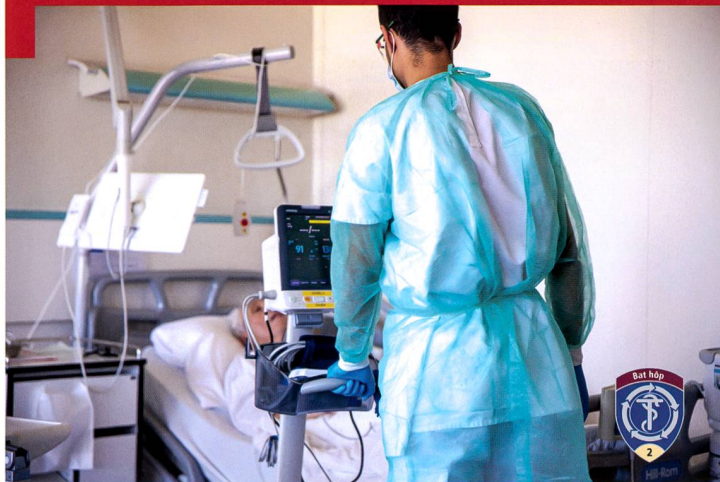
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



Appui au réseau hospitalier neuchâtelois lors du service d'appui CORONA 20, ici sur le site de Pourtalès par la cp hôp 2/1.

Sanitaire

La compagnie hôpital 2/1 dans le cadre de l'engagement CORONA 20

Cap Johann Ripper

Commandant, compagnie hôpital 2/1

Pour la première fois depuis la seconde Guerre Mondiale, il y a 75 ans, l'armée est mobilisée. Le lundi 16 mars 2020, le Conseil fédéral annonce l'appui de l'armée au profit des institutions sanitaires suisses pour faire face à la pandémie du COVID-19. Il faudra au commandant de la compagnie hôpital 1 du bataillon hôpital 2 (cp hôp 2/1), vingt-quatre heures pour boucler son paquetage et répondre présent à la donnée d'ordre de la division territoriale 1. Dans les formations de Milice à Disponibilité Elevée (MADE), une convocation échelonnée permet à chaque formation d'effectuer son appréhension du problème et de prendre les éventuelles mesures d'urgence qui s'imposent. Quarante-huit heures après la réception de l'alarme, les militaires entrent en service sur la place d'Armes de Moudon avec leur paquetage complet, une ration de subsistance pour deux jours et du change pour trois semaines.

Le jeudi 19 mars, durant toute la phase de mobilisation, les travaux sont rythmés par les téléphones incessants, les incertitudes et les questions pragmatiques posées par la troupe. Le défi est de taille, il faut en effet, accueillir un effectif inconnu dans un contexte épidémiologique hostile et garantir les normes de distanciation et d'hygiène imposées par l'Organisme Fédéral de la Santé Publique (OFSP). Dans ce sens, le passage par le dispositif de la visite sanitaire d'entrée est un incontournable et ceci pour prévenir le risque de contamination. Si un doute subsiste, le militaire concerné est envoyé directement à l'infirmierie de Payerne pour une visite médicale approfondie, voir un test de dépistage.

Le poste de triage passé, une brève introduction sur la situation sanitaire suisse, sur le COVID-19, son mode de propagation et les prescriptions sanitaires à respecter est dispensée. Une fois les formalités administratives remplies, les militaires passent par des blocs d'instruction immédiate afin de remettre à jour les bases de l'autoprotection, des premiers secours et des

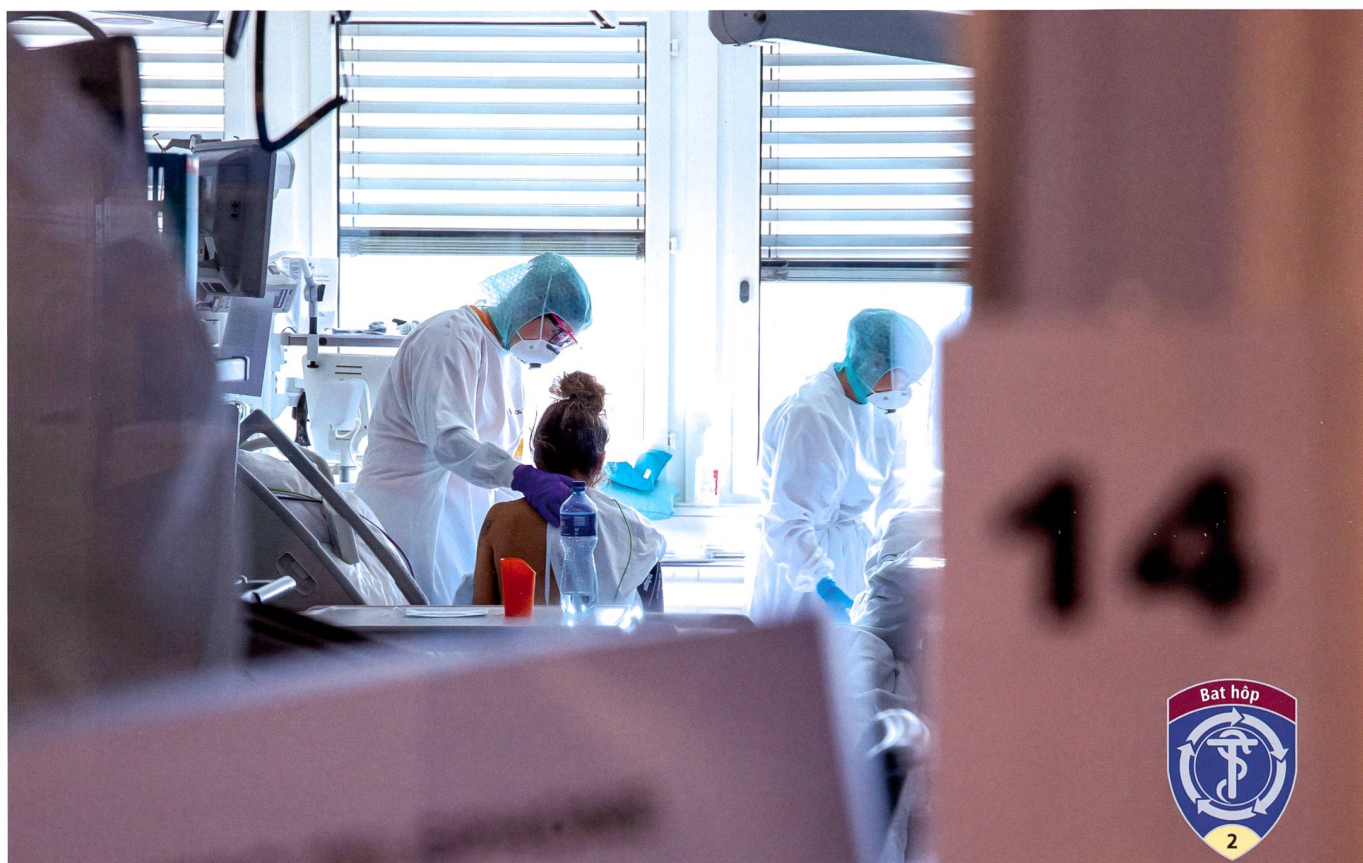
prescriptions de sécurité, car si le soldat d'hôpital est un spécialiste, il est avant tout un militaire.

Durant la première journée, en marge de l'accueil de la troupe et des travaux de prise du matériel, le commandant de compagnie apprend qu'il devra quitter Moudon dans la soirée et délocaliser sa formation sur la base opérationnelle avancée (BOA) située sur la place d'Armes de Bière. C'est là que les militaires termineront les blocs d'instruction commencés lors de l'entrée en service et entreront dans une phase de préparation à l'engagement avec l'Instruction Axée sur l'Engagement.

Au sein de l'état-major du bataillon hôpital 2 renforcé des compagnies sanitaires 1 et 4, les rapports se suivent et les informations arrivent au compte-goutte. Le vendredi 20 mars, la première mission tombe pour la cp hôp 2/1. Le Réseau Hospitalier Neuchâtelois (RHNe) demande l'appui de 90 militaires afin de soulager les équipes soignantes des hôpitaux de Pourtalès et de la Chaux-de-Fonds et ceci dès le lundi 23 mars. Dès lors, il s'agit en moins de vingt-quatre heures, d'effectuer :

- un rapport de coordination en présence de l'état-major cantonal de liaison territoriale de Neuchâtel l'état-major de conduite cantonal et la direction de l'hôpital afin d'aborder tous les points liés à l'engagement, la marche de service et la conduite logistique ;
- une reconnaissance des futurs cantonnements en gardant à l'esprit les mesures d'hygiène et de distanciation imposées ;
- la planification de la deuxième dislocation de la compagnie ;
- la poursuite de la préparation axée sur l'engagement.

Le dimanche 22 mars dans la soirée, trois jours après la mobilisation, la cp hôp 2/1 diminuée d'un détachement arrière resté sur la BOA en attente de mission, est établie à Vaumarcus à cheval sur la frontière cantonale Vaud-Neuchâtel.



Ci-dessus : Appui par la cp hôpital 2/1 dans les soins intermédiaires lors du service d'appui CORONA 20.

Ci-dessous : Appui par la cp hôp 2/2 dans un EMS lors du service d'appui CORONA 20.



Le lundi 23 mars à 0700, le détachement engagé au profit du RHNe entame ses premières rotations. Dès les premiers tournus, la capacité à durer est intégrée à la planification avec le plus grand soin par le chef engagement de la compagnie.

En marge des engagements, les défis se succèdent. Il s'agit notamment d'agrémenter les temps de repos et l'attente de missions supplémentaires. Pour ce faire, un lieu de vie est aménagé sur les lieux de stationnement de la troupe avec l'organisation d'activités dans le plus strict respect des mesures d'hygiène de l'OFSP. La créativité et les compétences professionnelles de notre armée de milice ont été un atout majeur. Entre chorale, parcours VITA créé de toute pièce pour l'occasion, ateliers de musique, leçons de yoga, etc., la vie en communauté prend ainsi une figure moins conventionnelle.

Quelques jours plus tard, les militaires en attente se verront attribuer des engagements dans le secteur DELEMONT afin de soulager l'hôpital du Jura et dans le secteur SION au profit de deux établissements médicaux-sociaux fortement touchés par la pandémie.

Même si la majorité des militaires ont entraîné ces dernières années le mécanisme de la mobilisation lors des différents services d'instruction en formation, vivre cette situation dans un contexte de service d'appui a permis de mettre en évidence l'excellente préparation des militaires avec à la clé un bon engagement et beaucoup de flexibilité de la part de la troupe et des cadres de la compagnie hôpital 2/1.